



E D G E P O I N T

Portefeuille canadien EdgePoint

États financiers

Pour la période close le 30 juin 2022

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille canadien EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les Normes internationales d'information financière et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les principales méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer les auditeurs indépendants. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 24 août 2022



Norman Tang
Chef des finances
Le 24 août 2022

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (*Règlement 81-106*), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

Portefeuille canadien EdgePoint

États de la situation financière (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021

	2022	2021 (audité)
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	2 225 457 \$	2 338 869 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 407	54 471
Dividendes à recevoir	4 520	3 844
Montants à recevoir pour les parts souscrites	2 104	2 305
Montants à recevoir pour les titres vendus	667	57 093
Intérêts et autres débiteurs	584	562
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	487	1 764
Total des actifs	2 271 226 \$	2 458 908 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les parts rachetées	2 407 \$	2 234 \$
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	1 946	179
Montants à payer pour les titres achetés	220	3 725
Total des passifs	4 573	6 138
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 266 653 \$	2 452 770 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	562 717 \$	628 109 \$
Série A(N)	296 054	331 854
Série AT6	187	206
Série A(N)T6	365	207
Série B	—	—
Série B(N)	—	—
Série F	787 040	835 398
Série F(N)	293 908	309 751
Série FT6	1 071	207
Série F(N)T6	277	207
Série I	318 136	346 717
Série IT8	6 898	114
Nombre de parts en circulation		
Série A	16 957 305	17 111 036
Série A(N)	8 886 403	9 012 045
Série AT6	7 163	6 945
Série A(N)T6	13 986	6 948
Série B	—	—
Série B(N)	—	—
Série F	23 384 043	22 565 587
Série F(N)	8 715 914	8 353 889
Série FT6	40 886	6 965
Série F(N)T6	10 553	6 966
Série I	8 941 289	8 901 967
Série IT8	245 993	3 558
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	33,18 \$	36,71 \$
Série A(N)	33,32	36,82
Série AT6	26,08	29,75
Série A(N)T6	26,10	29,75
Série B	—	—
Série B(N)	—	—
Série F	33,66	37,02
Série F(N)	33,72	37,08
Série FT6	26,20	29,72
Série F(N)T6	26,21	29,72
Série I	35,58	38,95
Série IT8	28,04	32,03

*Le coût des placements est reflété dans le *tableau du portefeuille de placements*.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :


Tye Bousada, administrateur


Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille canadien EdgePoint

États du résultat global (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2022 et 2021

	2022	2021
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	796 \$	1 059 \$
Dividendes	23 196	15 472
Produits tirés du prêt de titres (note 12)	2	4
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(33)	(1 267)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	85 963	59 545
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	2 930	3 794
Variation du profit latent sur les placements et les dérivés	(325 575)	457 678
Total des produits (de la perte)	(212 721) \$	536 285 \$
Charges		
Frais de gestion (note 4)	12 994 \$	10 809 \$
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	1 448	1 210
Retenue d'impôts étrangers	654	166
Coûts d'opérations	577	702
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	465	402
Droits de dépôt	51	64
Droits de garde	30	20
Frais de comptabilité	24	28
Honoraires d'audit	11	8
Communications aux porteurs de parts	10	6
Frais juridiques	7	–
Honoraires du comité d'examen indépendant	6	2
Total des charges	16 277 \$	13 417 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(222)	(137)
Charges nettes	16 055 \$	13 280 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(228 776) \$	523 005 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	(59 289) \$	134 901 \$
Série A(N)	(31 020)	72 418
Série AT6	(19)	–
Série A(N)T6	(20)	–
Série B	–	1 238
Série B(N)	–	541
Série F	(78 258)	177 968
Série F(N)	(29 134)	64 452
Série FT6	(107)	–
Série F(N)T6	(21)	–
Série I	(30 143)	71 483
Série IT8	(765)	4
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	(3,47) \$	7,86 \$
Série A(N)	(3,47)	7,92
Série AT6	(2,82)	–
Série A(N)T6	(2,71)	–
Série B	–	8,00
Série B(N)	–	8,05
Série F	(3,41)	8,21
Série F(N)	(3,41)	8,23
Série FT6	(3,57)	–
Série F(N)T6	(2,83)	–
Série I	(3,32)	8,86
Série IT8	(10,39)	1,33

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille canadien EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2022 et 2021

	Série A		Série A(N)		Série AT6	Série A(N)T6
	2022	2021	2022	2021	2022	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	628 109 \$	457 213 \$	331 854 \$	247 447 \$	206 \$	207 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(59 289)	134 901	(31 020)	72 418	(19)	(20)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	59 455	56 598	33 203	25 432	–	178
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	97	62	50	35	6	6
Rachat de parts rachetables	(65 558)	(60 627)	(37 983)	(34 677)	–	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(97)	(62)	(50)	(35)	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	(6)	(6)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(65 392)	130 872	(35 800)	63 173	(19)	158
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	562 717 \$	588 085 \$	296 054 \$	310 620 \$	187 \$	365 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	17 111 036	17 378 250	9 012 045	9 364 718	6 945	6 948
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	1 643 131	1 876 071	914 919	834 938	218	7 038
Rachat de parts rachetables	(1 796 862)	(2 041 438)	(1 040 561)	(1 155 087)	–	–
Solde à la clôture de la période	16 957 305	17 212 883	8 886 403	9 044 569	7 163	13 986

	Série B		Série B(N)		Série F	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	– \$	6 286 \$	– \$	2 830 \$	835 398 \$	574 271 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	1 238	–	541	(78 258)	177 968
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	–	88	–	21	121 571	111 584
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	80	47
Rachat de parts rachetables	–	(4 151)	–	(1 906)	(91 670)	(89 926)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	–	–	–	–	(81)	(47)
Gains en capital	–	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	(2 825)	–	(1 344)	(48 358)	199 626
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	– \$	3 461 \$	– \$	1 486 \$	787 040 \$	773 897 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	–	235 611	–	106 343	22 565 587	21 422 647
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	–	3 141	–	737	3 310 389	3 611 132
Rachat de parts rachetables	–	(138 732)	–	(64 055)	(2 491 933)	(2 928 624)
Solde à la clôture de la période	–	100 020	–	43 025	23 384 043	22 105 155

Portefeuille canadien EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2022 et 2021

	Série F(N)		Série FT6	Série F(N)T6	Série I	
	2022	2021	2022	2022	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	309 751 \$	209 603 \$	207 \$	207 \$	346 717 \$	225 641 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(29 134)	64 452	(107)	(21)	(30 143)	71 483
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	42 091	38 921	990	90	33 201	41 534
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	22	11	6	7	–	–
Rachat de parts rachetables	(28 800)	(33 231)	–	–	(31 639)	(32 376)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(22)	(11)	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	(25)	(6)	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(15 843)	70 142	864	70	(28 581)	80 641
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	293 908 \$	279 745 \$	1 071 \$	277 \$	318 136 \$	306 282 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	8 353 889	7 799 213	6 965	6 966	8 901 967	7 933 387
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	1 149 470	1 256 484	33 921	3 587	860 511	1 268 208
Rachat de parts rachetables	(787 445)	(1 087 758)	–	–	(821 189)	(995 265)
Solde à la clôture de la période	8 715 914	7 967 939	40 886	10 553	8 941 289	8 206 330

	Série IT8		Total	
	2022	2021	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	114 \$	– \$	2 452 770 \$	1 723 291 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(765)	4	(228 776)	523 005
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	7 776	100	298 555	274 278
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	5	–	279	155
Rachat de parts rachetables	(70)	–	(255 720)	(256 894)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	–	–	(250)	(155)
Gains en capital	(162)	–	(205)	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 784	104	(186 117)	540 389
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	6 898 \$	104 \$	2 266 653 \$	2 263 680 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	3 558	–		
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	244 931	3 333		
Rachat de parts rachetables	(2 496)	–		
Solde à la clôture de la période	245 993	3 333		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(228 776) \$	523 005 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	33	1 267
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements	(85 963)	(59 545)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	(2 930)	(3 794)
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	325 575	(457 678)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(22)	28
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(676)	(357)
Achats de placements	(461 781)	(352 078)
Produit de la vente de placements	391 547	306 750
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	2 929	3 794
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(60 064) \$	(38 608) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(176) \$	– \$
Produit de l'émission de parts rachetables	298 756	271 704
Montant versé au rachat de parts rachetables	(255 547)	(258 265)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	43 033 \$	13 439 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(17 031) \$	(25 169) \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(33)	(1 267)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	54 471	92 760
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	37 407 \$	66 324 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	37 407 \$	66 324 \$
	37 407 \$	66 324 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	774 \$	1 087 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	21 866 \$	14 949 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille canadien EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2022

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
Banques				
646 966	La Banque Toronto-Dominion	35 020 \$	54 610 \$	2,41 %
		35 020	54 610	2,41 %
Produits de consommation discrétionnaire				
2 146 811	Restaurant Brands International Inc.	137 236	138 620	6,12 %
3 822 395	Uni-Sélect Inc.	40 331	109 321	4,82 %
2 679 730	AutoCanada Inc.	40 189	65 814	2,91 %
905 652	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	31 182	33 554	1,48 %
576 875	Linamar Corporation	32 422	31 463	1,39 %
110 740	Dollar Tree Inc.	19 048	22 216	0,98 %
427 876	Mattel, Inc.	7 498	12 298	0,54 %
122 834	Ross Stores Inc.	13 583	11 104	0,49 %
290 000	Gentex Corporation	10 995	10 441	0,46 %
178 694	Subaru Corporation	6 803	4 088	0,18 %
		339 287	438 919	19,37 %
Produits de consommation de base				
73 400	Shiseido Company Limited	4 801	3 792	0,17 %
		4 801	3 792	0,17 %
Services financiers diversifiés				
1 749 464	Onex Corporation	109 808	112 140	4,95 %
6 035 739	Gestion de parc de véhicules Element	46 321	80 999	3,57 %
1 246 637	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	51 179	71 383	3,15 %
1 079 153	Guardian Capital Group Limited, catégorie A	22 361	32 698	1,44 %
2 257 240	Fairfax India Holdings Corporation	36 783	31 833	1,40 %
1 947 300	Urbana Corporation, catégorie A	2 785	7 400	0,33 %
624 136	Crown Capital Partners Inc.	5 949	5 105	0,23 %
47 700	Guardian Capital Group Limited	1 195	1 443	0,06 %
270 840	Urbana Corporation	340	1 081	0,05 %
		276 721	344 082	5,18 %
Énergie				
6 177 174	PrairieSky Royalty Limited	145 533	100 132	4,42 %
8 256 477	Advantage Energy Limited	26 363	66 052	2,91 %
26 537 275	CES Energy Solutions Corporation	115 289	61 832	2,73 %
902 064	Tourmaline Oil Corporation	10 185	60 375	2,66 %
7 265 565	Computer Modelling Group Limited	51 072	35 311	1,56 %
5 351 990	Secure Energy Services Inc.	12 043	32 112	1,42 %
2 623 415	Total Energy Services Inc.	20 696	19 597	0,86 %
5 260 357	Pulse Seismic Inc.	14 015	10 941	0,48 %
2 829 896	Rising Star Resources Limited	3 302	5 943	0,26 %
7 935 498	Essential Utilities Inc.	9 677	3 174	0,14 %
1 750 000	Star Valley Drilling Limited	1 750	1 313	0,06 %
199 999	Tenaz Energy Corporation	640	461	0,02 %
		410 565	397 243	17,52 %
Soins de santé				
324 349	Koninklijke Philips NV	21 279	8 993	0,40 %
312 230	Amryt Pharma Limited	13 813	2 809	0,12 %
		35 092	11 802	0,52 %
Produits industriels				
2 282 635	ATS Automation Tooling Systems Inc.	36 751	80 691	3,56 %
2 241 994	Badger Infrastructure Solutions	71 990	63 314	2,79 %
772 319	Alfa Laval AB	28 357	23 965	1,06 %
		137 098	167 970	7,41 %
Technologies de l'information				
45 720	Constellation Software Inc.	43 938	87 365	3,85 %
924 626	Topicus.com Inc.	71 672	67 156	2,96 %
820 854	Tucows Inc.	66 394	47 019	2,07 %
235 339	SAP SE	33 788	27 596	1,22 %
77 240	Motorola Solutions Inc.	20 658	20 839	0,92 %
605 761	Optiva Inc.	28 331	14 193	0,63 %
59 518	TE Connectivity Limited	9 608	8 669	0,38 %
		274 389 \$	272 837 \$	12,03 %

Portefeuille canadien EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité) (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2022

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	Assurances			
191 661	Fairfax Financial Holdings Limited	103 896 \$	130 732 \$	5,77 %
70 189	Willis Towers Watson PLC	20 303	17 834	0,78 %
416 092	Vienna Insurance Group AG Wiener Versigering Groupe	12 082	12 236	0,54 %
		136 281	160 802	7,09 %
	Matières			
8 753 405	Redevances aurifères Osisko Limitée	118 596	113 619	5,01 %
2 689 798	Altius Minerals Corporation	31 898	48 793	2,15 %
173 149	Franco-Nevada Corporation	25 130	29 318	1,30 %
255 653	Berry Global Group Inc.	16 533	17 981	0,80 %
308 443	Evonik Industries AG	11 395	8 471	0,37 %
177 594	Turquoise Hill Resources Limited	6 574	6 123	0,27 %
		210 126	224 305	9,90 %
	Immobilier			
342 999	Mainstreet Equity Corporation	12 996	41 328	1,82 %
1 234 265	DREAM Unlimited Corporation, catégorie A	17 587	39 311	1,74 %
585 593	Boardwalk Real Estate Investment Trust	14 717	24 525	1,08 %
1 559 567	Artis Real Estate Investment Trust	16 134	18 340	0,81 %
		61 434	123 504	5,45 %
	Total des titres de participation	1 920 814 \$	2 199 866 \$	97,05 %
Valeur nominale (en milliers de dollars)	Titres à revenu fixe			
10 000 000	Optiva Inc., débetures garanties de type « Toggle » réglées en nature, remboursables, 9,750 %, 20 juillet 2025	13 571	13 540	0,60 %
2 000 000	Uni-Sélect Inc., conv., 6,000 %, 18 décembre 2026	2 000	4 615	0,20 %
624 600	Constellation Software Inc., taux variable, série I, remboursables, 9,900 %, 31 mars 2040	708	914	0,04 %
490 057	Aegerion Pharmaceuticals Inc., conv., 5,000 %, 1 ^{er} avril 2025	640	655	0,03 %
	Total des titres à revenu fixe	16 919 \$	19 724 \$	0,87 %
	Options (note 9)	4 044	5 867	0,26 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(1 092)		
	Total des placements	1 940 685 \$	2 225 457 \$	98,18 %
	Contrats de change à terme (note 10)		(1 459)	(0,06) %
	Autres actifs moins les passifs		42 655	1,88 %
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		2 266 653	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille canadien EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant quatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I. Le 3 août 2010, il a commencé à offrir des parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N). Le 1^{er} janvier 2019, le Fonds a interrompu la souscription de nouvelles parts de série B et de série B(N). Le 1^{er} juin 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série IT8. Le 2 novembre 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série AT6, de série A(N)T6, de série FT6 et de série F(N)T6.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une plus-value à long terme du capital en investissant principalement dans des sociétés canadiennes qui ont, selon l'équipe de gestion du portefeuille, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de la situation financière. Les parts de série A et de série AT6 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT6 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T6, de série F(N) et de série F(N)T6 ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de la série I et de la série IT8 sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 24 août 2022.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Modifications des principales méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Fonds dans les présents états financiers sont les mêmes que celles qu'il a appliquées dans ses états financiers audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, lesquels ont été établis selon les IFRS. Le Fonds n'a pas adopté de manière anticipée d'autres normes, interprétations ou modifications émises mais non encore entrées en vigueur.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les *états de la situation financière* lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les *états du résultat global*. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées, des montants à payer pour les titres achetés et des charges à payer. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les *états de la situation financière*, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

c) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé

selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

d) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

e) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des *états du résultat global*.

f) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les *états du résultat global* représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les *états de la situation financière*.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les *états du résultat global*.

h) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2022, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Aucune de ces normes n'aura d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels. Les frais de gestion annuels

varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2022 s'est élevé à 13,0 millions de dollars (10,8 millions de dollars au 30 juin 2021). Aucuns frais engagés n'étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2022 (aucuns frais au 31 décembre 2021). Les frais de gestion pour les parts de la série I et de la série IT8 sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A, série A(N), série AT6 et série A(N)T6	1,80 %
Séries F, série F(N), série FT6 et série F(N)T6	0,80 %

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 30 juin 2022, les coûts répartis ont totalisé 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars au 30 juin 2021). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées.

Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I et de série IT8 sont prises en charge par EdgePoint.

4. Opérations entre parties liées (suite)

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les *états du résultat global*. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2021, le Fonds avait des pertes en capital pouvant être reportées en avant de néant (7,5 millions de dollars au 15 décembre 2020) et des pertes autres qu'en capital de néant (néant au 15 décembre 2020).

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la

perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou 30 jours suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2021, le Fonds avait des pertes suspendues de 3,9 millions de dollars (4,6 millions de dollars au 15 décembre 2020).

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les *états du résultat global* du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des périodes closes les 30 juin 2022 et 2021 est présentée ci-après.

	2022	2021
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	3	3
Pourcentage du total des coûts d'opérations	6 %	7 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient deux placements privés dans des actions qui ont été classés au niveau 3 (trois placements au 31 décembre 2021). La juste valeur de ces placements a été établie à l'aide du cours présenté dans la plus récente notice d'offre de ces titres ou de la transaction secondaire la plus récente de titres identiques et, entre-temps, fait l'objet d'une évaluation pour moins-value.

b) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées au moyen de modèles utilisant des données comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2. Le Fonds détient un titre à revenu fixe qui a été classé au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (un titre au 31 décembre 2021). La juste valeur a été déterminée au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés et d'un taux d'actualisation fondé sur une donnée d'entrée non observable.

c) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'options. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, le taux d'intérêt, les dividendes et la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2022 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	2 187 505	\$ 5 105	\$ 7 256	\$ 2 199 866
Titres à revenu fixe	–	6 184	13 540	19 724
Options	–	5 867	–	5 867
Contrats de change à terme	–	486	–	486
Contrats de change à terme	–	(1 945)	–	(1 945)
Total	2 187 506	\$ 15 697	\$ 20 795	\$ 2 223 998

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2021 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	2 307 612	\$ 6 874	\$ 5 102	\$ 2 319 588
Titres à revenu fixe	–	5 803	13 478	19 281
Contrats de change à terme	–	1 764	–	1 764
Contrats de change à terme	–	(179)	–	(179)
Total	2 307 612	\$ 14 262	\$ 18 580	\$ 2 340 454

Au cours de la période close le 30 juin 2022, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à une perte de 236,7 millions de dollars (profit de 521,0 millions de dollars au 30 juin 2021).

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Au cours de la période close le 30 juin 2022, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux (deux transferts au 30 juin 2021).

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3 au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

30 juin 2022 (en milliers)	Actions	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de la période	5 102 \$	13 478 \$
Placements cédés au cours de l'exercice	(211)	–
Profit (perte) réalisé sur les placements	211	–
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	2 154	62
Solde à la clôture de la période	7 256	13 540

31 décembre 2021 (en milliers)	Actions	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de la période	20 520 \$	13 333 \$
Placements cédés au cours de l'exercice	(11 598)	–
Transferts entrants (sortants)	(13 000)	–
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	9 180	145
Solde à la clôture de la période	5 102	13 478

La variation totale du profit latent (de la perte latente) sur les actifs de niveau 3 détenus au 30 juin 2022 correspondait à un profit de 2,5 millions de dollars (profit de 9,3 millions de dollars au 31 décembre 2021).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui s'inscrivent dans les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 90 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2022, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 110,0 millions de dollars, soit 4,9 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (116,0 millions de dollars au 31 décembre 2021, soit 4,7 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Comme les placements du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, le Fonds n'est pas assujéti à un risque de change important.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant nominal des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

30 juin 2022					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	174 258	3 138	(123 250)	54 146	2,39 %
Euro	59 123	453	(33 905)	25 671	1,13 %
Couronne suédoise	23 965	–	–	23 965	1,06 %
Yen japonais	7 880	–	–	7 880	0,35 %
	265 226	3 591	(157 155)	111 662	4,93 %

31 décembre 2021					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	32 700	–	–	32 700	1,33 %
Euro	113 233	19 357	(117 993)	14 597	0,60 %
Yen japonais	4 042	–	–	4 042	0,17 %
	149 975	19 357	(117 993)	51 339	2,10 %

Au 30 juin 2022, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 5,6 millions de dollars ou 0,2 % du total de l'actif net (2,6 millions de dollars, soit 0,1 % du total de l'actif net, au 31 décembre 2021).

Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des actions, lesquelles ne portent pas intérêt. Comme la majorité des passifs financiers du Fonds sont principalement à court terme et ne portent habituellement pas intérêt, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée comme faible.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds est lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	À vue (en milliers de dollars)	< 3 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
30 juin 2022			
À payer pour les parts rachetées	2 407	–	2 407
Charges à payer et autres crédateurs	220	–	220
Contrats de change à terme	–	1 946	1 946
31 décembre 2021			
À payer pour les parts rachetées	2 234	–	2 234
Charges à payer et autres crédateurs	3 725	–	3 725
Contrats de change à terme	–	179	179

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des options

30 juin 2022					
Options d'achat	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre de contrats	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
Achat USD/vente CNH	6 juillet 2022	6,50	29 095 000	144 \$	1 079 \$
Achat USD/vente HKD	2 août 2022	7,85	39 100 000	74	16
Achat USD/vente HKD	9 août 2022	7,85	28 462 500	66	11
Achat USD/vente JPY	10 août 2022	135,00	46 575 000	145	1 110
Achat USD/vente HKD	10 août 2022	7,85	25 461 000	67	10
Achat USD/vente CNH	23 septembre 2022	6,60	14 800 000	144	357
Achat USD/vente HKD	23 septembre 2022	7,85	47 150 000	98	42
Vente EUR/achat USD	24 septembre 2022	1,04	14 363 500	215	35
Achat USD/vente CNH	23 décembre 2022	6,80	17 699 999	144	206
Achat USD/vente HKD	23 décembre 2022	7,85	47 150 000	176	105
Vente EUR/achat USD	23 décembre 2022	1,03	12 650 000	218	88
Achat USD/vente CNH	6 janvier 2023	6,90	28 980 000	145	238
Achat USD/vente HKD	12 avril 2023	7,85	36 455 000	146	143
Achat USD/vente HKD	12 avril 2023	7,90	39 675 000	145	103
Options de vente					
Vente USD/achat JPY	20 juillet 2022	126,00	8 970 000	145	5
Vente USD/achat JPY	10 août 2022	122,00	16 330 000	289	23
Vente EUR/achat USD	19 août 2022	1,04	18 975 000	156	249
Vente USD/achat JPY	15 septembre 2022	120,00	4 094 000	362	190
Vente USD/achat JPY	15 septembre 2022	130,00	1 012 000	376	279
Vente EUR/achat USD	22 septembre 2022	1,02	25 300 000	159	261
Vente EUR/achat USD	22 septembre 2022	1,07	10 925 000	159	386
Vente EUR/achat USD	28 septembre 2022	1,03	23 230 000	157	324
Vente EUR/achat USD	5 avril 2023	0,98	27 600 000	158	331
Vente EUR/achat USD	19 avril 2023	1,02	12 650 000	156	276
				4 044 \$	5 867 \$

10. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2022					
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers)	
11 juillet 2022	15 192 \$ CA	12 000 \$ US	0,7899	255 \$	
8 août 2022	14 000 \$ US	18 193 \$ CA	1,2995	172	
12 septembre 2022	10 500 \$ US	13 573 \$ CA	1,2926	59	
				486	
11 juillet 2022	25 000 \$ US	31 575 \$ CA	1,2630	(606) \$	
18 juillet 2022	42 000 \$ US	52 984 \$ CA	1,2615	(1 079)	
25 juillet 2022	16 250 \$ US	20 690 \$ CA	1,2733	(227)	
13 septembre 2022	25 000 EUR	33 871 \$ CA	1,3549	(33)	
				(1 945)	
Nombre total de contrats	7		Juste valeur nette	(1 459) \$	

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans l'état de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'état de la situation financière.

30 juin 2022 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière	Trésorerie donnée en nantissement	Montant net
Contrats de change à terme – actifs	486	486	(347)	–	139
Contrats de change à terme – passifs	(1 946)	(1 946)	347	519	(1 080)

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (suite)

31 décembre 2021 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	1 764	1 764	–	–	1 764
Contrats de change à terme – passifs	(179)	(179)	–	179	–

12. Participations dans des filiales, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées

Le Fonds peut investir dans une filiale, une entreprise associée ou une entité structurée non consolidée dans le cadre de sa stratégie de placement.

Pour déterminer si le Fonds contrôle une participation ou exerce une influence notable sur celle-ci, il apprécie les droits de vote, l'exposition à des rendements variables et sa capacité d'utiliser les droits de vote pour influencer sur ces rendements directement ou par l'entremise d'autres entités gérées par le gestionnaire. Lorsque le Fonds contrôle une participation, il est considéré comme une entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et comptabilise donc cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net. La fonction principale du Fonds est définie par ses objectifs de placement et le Fonds applique les stratégies de placement disponibles définies dans le prospectus du Fonds pour atteindre ces objectifs. Le Fonds évalue également le rendement des participations à la juste valeur. Les participations que le Fonds contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable, directement ou indirectement par l'entremise du gestionnaire, sont classées respectivement comme des filiales et des entreprises associées.

Les participations du Fonds sont vulnérables au risque de cours en raison de l'incertitude qui entoure leurs valeurs futures. Le risque de perte maximal lié à ces participations correspond à la juste valeur totale de la participation à un moment donné. La juste valeur des participations est prise en compte dans les états de la situation financière.

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds détenait des participations dans les filiales, entreprises associées et entités structurées non consolidées suivantes :

30 juin 2022	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	9,0 %

31 décembre 2021	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	9,0 %

13. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

	30 juin 2022 (en milliers de dollars)	31 décembre 2021 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	30 juin 2022 (en milliers de dollars)	30 juin 2021 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	3	6
Commissions des agents – CIBC Mellon	(1)	(2)
Produits tirés du prêt de titres	2	4

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor ouest, bureau 500

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207
